

# Abus de culture et formation

### Par barbo28, le 26/03/2012 à 12:20

#### Bonjour,

J e me suis fait avoir par ce centre de formation qui est culture et formation, je me suis inscrite en Mars 2011 et ayant été licenciée en mai 2011, je leur ais donc envoyé une LAR afin de leur expliquer que ma situation avait changé, mes revenus ont baissé fortement, avec un enfant à charge, puisque au chômage on ne touche que le smic et avec la vie actuelle on ne peux plus se permettre d'autre charges que nos factures et nourritures, depuis pratiquement un an je ne peux plus payer cette formation et à mon age je n'arrive pas à retrouver du travail ce qui me met encore plus en galère, j'aimerais savoir puisque j'ai lu pas mal de témoignage contre culture et formation (ce que j'aurais dut faire avant de me lancer )est ce que quelqu'un a reussit à aller en justice avec eux et qu'elles en étaient les conclusion?

Merci de me répondre assez rapidement cordialement

# Par **pat76**, le **26/03/2012** à **20:34**

## Bonjour

Vous aviez envoyé une LRAR dans laquelle vous précisiez que vous rélisiez le contrat pour cas de force majeure (perte d'emploi et baisse de vos revenus)?

Pour l'instant, vous ne répondez pas au courrier, je suppose que vous recevez des elltres simples.

Pour les appels téléphoniques, vous indiquez que vous n'acceptez pas le harcèlement et

qu'une plainte sera déposée si des réclamations de paiement vous sont demnadées par téléphone et vous raccrochez.